

Les subsides

revenions. J'aimerais maintenant mentionner les propos de deux voix autorisées au Canada. Dans un éditorial du 3 mars, le *Globe and Mail* disait au sujet de M. Gorbatchev et de l'option zéro:

Il a ainsi ouvert la voie au premier pacte *majeur* de limitation des armements des années 80.

Je parlerai également de M. Richard Gwyn, qui rédige depuis Londres une chronique pour le *Star* de Toronto. Il s'agit d'articles sensés, intelligents et bien informés. Voici ses commentaires:

Gorbatchev s'est exécuté. Parce qu'il s'est exécuté, à peu près tout devient maintenant possible: une réduction majeure des missiles à longue portée (intercontinentaux), qui libérerait les deux superpuissances de leur peur d'une attaque surprise; l'élimination des armes chimiques; la suppression graduelle des essais nucléaires, et un pacte de réduction des forces classiques.

Il reste encore beaucoup à faire, mais M. Gwyn ajoute sur un ton optimiste, que j'aimerais bien partager:

Le nouvel accord catalytique que Gorbatchev vient d'ajouter aux relations est-ouest, c'est celui de la confiance.

Les États-Unis et l'Union soviétique se tournent à nouveau vers les négociations. Comme vous le savez, les États-Unis ont soumis le 4 mars à l'Union soviétique un projet de traité. Bien sûr, je n'en connais pas le texte, mais à ce que nous croyons savoir il éliminerait d'Europe tous les missiles nucléaires de moyenne portée et plafonnerait les deux superpuissances à la possession de 100 ogives nucléaires chacune sur la même sorte de missiles sur leur propre territoire. A la veille de ces négociations qui pourraient amorcer cette percée historique, et qui aborderont également, espérons-le, d'autres thèmes de désarmement comme les missiles intercontinentaux, la guerre chimique et les armes nucléaires tactiques, je n'expédierais pas aux États-Unis le message que nous allons mettre fin à nos relations dans le cadre de cet accord. C'est ce qu'a fait valoir notre chef ce matin, et c'est l'objection que je ferais au député d'Ottawa-Centre. Je ne crois pas que cette initiative favoriserait ces négociations au moment où nous devons afficher une position ferme car nous sommes enfin revenus sur la bonne voie, semble-t-il. Nous pouvons enfin entrevoir la possibilité réelle d'importants développements en matière de contrôle des armements.

Le président suppléant (M. Paproksi): Questions ou observations?

M. Cassidy: Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours du porte-parole du parti libéral en matière de politique étrangère, mais je suis un peu perplexe à cause de déclarations qu'il a faites antérieurement et qui paraissent être une position bien claire prise au nom de son parti. Il semble maintenant escamoter la question. Aux termes de la motion que nous avons proposée, il s'agit essentiellement pour la Chambre d'exhorter le gouvernement à intervenir avec fermeté dans le but de renforcer les mesures de contrôle des armements et de désarmement, y compris la cessation des essais de missiles de croisière au Canada. Le 27 novembre 1986 le député de Saint-Henri—Westmount (M. Johnston) a posé la question suivante au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark):

Est-ce que le gouvernement considérerait de faire pression sur les États-Unis afin de faire observer ses obligations découlant du traité Salt II, et de mettre fin aux essais du missile de croisière?

J'aimerais poser deux questions au député. Tout d'abord, le hansard rapportait-t-il fidèlement cette question à la page 1590? Deuxièmement, était-il à ce moment-là en faveur de la

cessation des essais de missiles de croisière? Troisièmement, s'il est si important maintenant de rappeler les engagements du Canada au sein de l'OTAN et ceux résultant des accords bilatéraux, pourquoi n'en faisait-il pas mention dans la question qu'il a posée au ministre, ici même?

M. Johnston: Monsieur le Président, je pensais l'avoir expliqué clairement dans mes observations. Je prétends que les circonstances aujourd'hui, le 6 mars, et je pense que le député d'Ottawa-Centre l'admettra, sont certainement assez différentes de ce qu'elles étaient il y a une semaine ou le 27 novembre. Nous avons demandé aux Américains de mettre fin aux essais du missile de croisière, faute de quoi nous refuserions les essais au Canada, pour les amener à observer leurs obligations, de façon à ramener les Soviétiques à la table de négociation. Maintenant, Dieu merci, c'est fait. Je prétends donc que les circonstances ont changé radicalement. Le but de mes interventions, si vous relisez la question que j'ai posée le 1^{er} décembre, ainsi que celle du 27 novembre, était celui-là. Les Américains n'écoutaient pas. Du moins c'était mon impression et certainement celle du député. Ils n'écoutaient pas leurs alliés. Comment faire pour attirer leur attention? Comment leur faire entendre raison et les ramener à la table des négociations? C'est fait. Les choses sont reparties et nous devrions être heureux de ce qui s'est passé cette semaine, et faire preuve d'optimisme.

[Français]

M. Fontaine: Monsieur le Président, j'apprécie l'occasion que vous me donnez de faire quelques commentaires sur la proposition des socialistes d'arrêter les essais de missiles *Cruise* au Canada. Cette proposition correspond exactement à ce qui avait été proposé par le parti libéral en congrès en novembre 1986. Elle correspond exactement à la position du député de Saint-Henri—Westmount (M. Johnston) en février 1987, qui est critique de l'opposition en affaires extérieures. Elle correspond à la position de leur spécialiste en matière de défense. Et, ce matin, le chef du parti disait que son parti proposait une modification et, à ce moment-là, tous les députés du parti libéral applaudissaient, sauf que la façon dont applaudissait le député de Saint-Henri—Westmount était très mitigée et du bout des doigts seulement.

A ce moment-là, le ministre de la Défense nationale (M. Beatty) s'est levé et a demandé au chef de l'opposition de concilier la position des députés de son parti qui étaient rebelles. Et le chef de l'opposition a mentionné que l'Union soviétique avait changé, avait...

M. Johnston: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproksi): A l'ordre! L'honorable député de Saint-Henri—Westmount (M. Johnston) invoque le Règlement.

M. Johnston: Franchement, monsieur le Président, je trouve très très mal placé et non acceptable le fait que le député nous offre ses commentaires sur ma façon d'applaudir mon chef. Il devrait écouter mes paroles. Peut-être qu'il est aussi myope, parce que j'ai bien applaudi, il siège d'un poste éloigné, et maintenant je comprends pourquoi.